



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°27 publié le 24/02/2026

Réunion du lundi 23 février 2026

CARNET NOIR

Le président, les membres du Comité de Direction et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à M. TREMBLAY Michel (Ancien membre du Comité de Direction de Roanne) et sa famille, suite au décès de sa femme Mireille.

TOURNEES DES CLUBS

Une Réunion sectorielle du « ROANNAIS » : aura lieu le **jeudi 16 avril à 19h**, à la Salle Communale de **NERVIEUX**, placée sous l'organisation de **FOREZ ROANNAIS**.

Votre présence est vivement souhaitée (maxi 2 personnes).

Merci de faire le nécessaire pour noter cette date de réunion et votre disponibilité pour y assister.

OPERATION TABLETTES 2026

Du 26 janvier au 29 mars 2026, la FFF lance une opération « tablettes » en direction des clubs.

Chaque club pourra bénéficier d'une aide financière de **50 € par tablette**, avec un maximum de 5 tablettes par club, en fonction du critère d'éligibilité

Le nombre de tablettes attribuables dépend du nombre d'équipes engagées en compétition, à partir de **U14** (sans comptabiliser les équipes engagées dans diverses coupes), selon les données extraites du système FFF au **31 décembre 2025**

- 50 € pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées
- Jusqu'à 100 € pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées
- Jusqu'à 150 € pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées
- Jusqu'à 200 € pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées
- Jusqu'à 250 € pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées

Les clubs restent libres de commander moins que leur maximum, mais **chaque club ne pourra commander qu'une seule fois**. Il est donc important de bien déterminer la quantité souhaitée, avant de valider.

Une aide supplémentaire par la LAuRAFoot, d'un montant de **30 €**, sera créditée sur le compte « Ligue » des clubs

Une aide supplémentaire du District, d'un montant de **58 €**, sera créditée sur le compte des clubs, **pour un reste à charge de 50 € pour les clubs**

Pas de démarche particulière : le compte du club sera crédité par les services de la Ligue, une fois la commande passée sur « **Le Corner** »

Afin de réaliser l'achat, les clubs devront avoir un membre qui détient un compte « **Portailclubs** », avec l'habilitation « **Acheteur Le Corner** »

CONNEXION LE CORNER – CLUBS

Pour commander sur le site « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs » (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si le club ne dispose pas de compte « Portailclubs » :

Etape 1

Créez un compte FFF et connectez-vous à « Portailclubs », en identifiant un **administrateur**

Etape 2

La Ligue doit valider le compte « Portailclubs »

Etape 3

Après validation de la Ligue, connectez-vous avec votre compte FFF sur « lecorner.fff.fr », via le bouton « **mon compte** », en haut à droite de la page « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/connexion?back=my-account>)

Etape 4

La connexion est réussie si vous atterrissez sur la page ci-dessous



Si un message d'erreur apparaît, nous vous invitons à vous assurer que l'utilisateur du club dispose bien d'un compte administrateur sur « Portailclubs ». Si besoin, vous pouvez contacter le DLF et/ou la Ligue

Pour commander sur le site « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs » (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si un utilisateur dispose déjà d'un compte « Portailclubs », avec un profil administrateur :

En tant qu'administrateur du club, il aura automatiquement l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs », et pourra commander sur « Le Corner ».

Toutefois, il est nécessaire de s'assurer que le club se soit connecté au moins une fois au « Corner » avec un compte administrateur, en réalisant les démarches décrites précédemment.

L'administrateur peut également donner l'habilitation « **Acheteur Le Corner** » à un autre utilisateur « Portailclubs » du club (depuis la rubrique « **Administrateur** », puis, « **Liste des utilisateurs** » sur « Portailclubs »).

Différentes étapes pour assurer le succès de cette opération :

- 12 janvier 2026 : annonce du lancement de l'opération
- 26 janvier 2026 : lancement de l'opération. **Tous les clubs ont dû recevoir un mail de la FFF.**
- 16 février 2026 : fin de l'opération pour les territoires ultras marins
- 17 février 2026 : relance de communication – Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et districts
- 10 mars 2026 : relance de communication – Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et districts
- 29 mars 2026 : **fin de l'opération**

La tablette concernée par l'opération : **LENOVO TAB K11**

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de Football bénéficient d'un tarif préférentiel (-10%) sur la billetterie en ligne, pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

La prochaine rencontre :

- **vendredi 6 mars à 20h : Chorale – Orléans**
- **mardi 17 mars à 20h : Chorale - Blois**